



Identification de larves de libellules dans le cadre d'un suivi scientifique  
N. Pointecouteau - CEN Bourgogne



Coupe et broyage de pins pour restaurer une pelouse calcaire  
G. Aubert - CEN Bourgogne



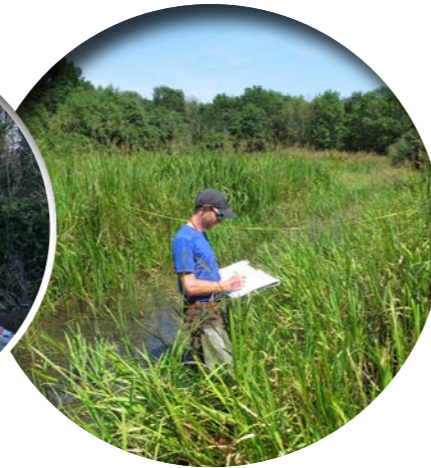
Animation scolaire sur la thématique des pelouses calcaires avec des élèves de maternelle  
C. Najean - CEN Bourgogne

# Préserver le patrimoine naturel des collectivités avec le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Agir pour la nature dans les territoires

## Une équipe au service de la nature

Des **spécialistes** sont mobilisés pour accomplir ces missions sur l'ensemble du territoire bourguignon. Notre équipe de **salariés**, d'**administrateurs** et d'**experts scientifiques**, s'appuie sur une assise citoyenne constituée par **plus de 700 adhérents et bénévoles**.



## Vous avez un projet ? Une question ? Contactez-nous !

Étudions ensemble comment nous pouvons vous accompagner dans vos actions pour la préservation de la biodiversité.

Notre équipe est répartie sur l'ensemble du territoire bourguignon. Contactez l'antenne de votre département.



Chemin du Moulin des étangs  
21600 Fénay  
Tél. 03 80 79 25 99  
[www.cen-bourgogne.fr](http://www.cen-bourgogne.fr)



- **En Côte-d'Or**  
Chemin du Moulin des étangs - 21 600 Fénay  
Tél. 03 80 79 25 99
- **Dans l'Yonne**  
62 rue de Lyon - 89200 Avallon  
Tél. 03 45 02 76 17
- **En Saône-et-Loire**  
Pont Seille - 71 290 La Truchère  
Tél. 03 85 51 35 79

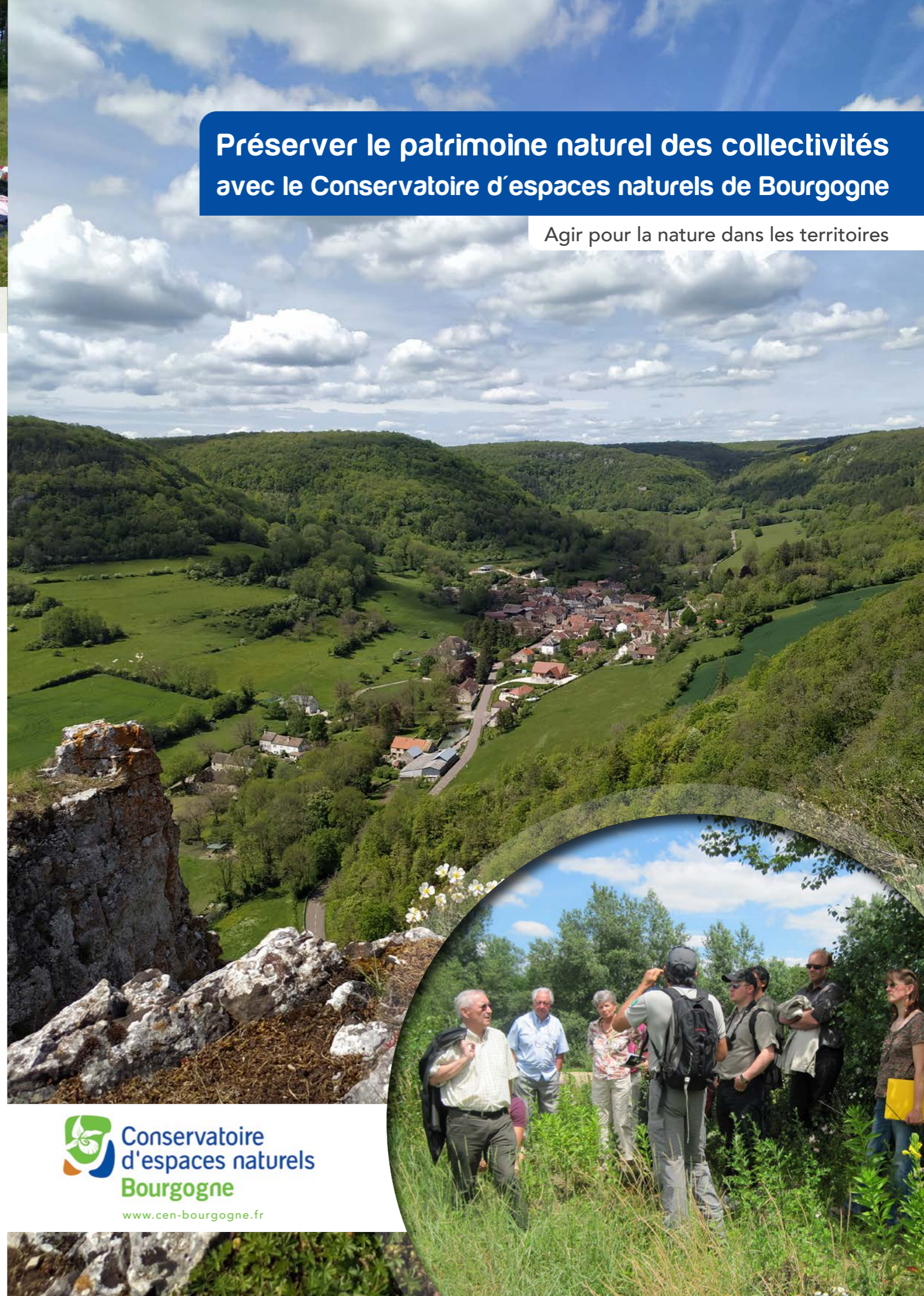
- **Dans la Nièvre, à Decize**  
13 rue Marguerite Monnot - 58 300 Decize  
Tél. 03 45 82 93 07
- **Dans la Nièvre, à La Charité-sur-Loire**  
44 rue du Puits Charles  
58 400 La Charité-sur-Loire  
Tél. 03 86 60 78 25

## Rejoignez-nous !

En tant qu'acteurs de proximité, vous avez la possibilité d'agir à nos côtés. Votre première pierre à l'édifice ?  
**Votre adhésion !**



Les actions que nous menons sont permises grâce au soutien et à la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles, ainsi qu'à la collaboration de différents partenaires. Nous bénéficions d'aides publiques pour assurer l'accompagnement des collectivités au quotidien mais aussi de fonds privés dans le cadre de partenariats.





## Préserveons le patrimoine naturel de votre territoire !

Pour inscrire le patrimoine naturel remarquable au cœur des projets de votre commune, nous vous proposons des **partenariats fondés sur des engagements réciproques équilibrés**. La nature et la durée de nos collaborations sont adaptées au cas par cas en fonction des besoins, des objectifs et des enjeux du site naturel concerné.

**Dans le cadre de partenariats formalisés, nous sommes à vos côtés pour :**

- **Vous informer sur les enjeux liés au patrimoine naturel** et à la sauvegarde de la biodiversité sur votre territoire communal.
- **Vous garantir un accompagnement** pour la préservation durable des milieux naturels remarquables sur votre territoire et leur valorisation notamment des **milieux humides** et des **pelouses calcaires**.
- **Faciliter la mobilisation de moyens financiers et techniques** nécessaires à la préservation de vos espaces naturels.
- **Fédérer les acteurs du territoire** autour de vos projets, par notre capacité d'**expertise**, de **conseil**, de **formation** et de **concertation**.
- **Mettre en œuvre des actions de préservation valorisant l'économie de votre territoire** en faisant par exemple appel à des **entreprises et agriculteurs locaux**, en **formant des jeunes** et en développant l'**offre touristique**.

**La nature offre à nos sociétés humaines une multitude de « services » dont nous dépendons : production de ressources, régulation du cycle de l'eau et du climat, source de bien-être, etc. Elle est aussi un support d'activités économiques, de l'agriculture au tourisme, et contribue ainsi à la qualité et à l'attractivité d'un territoire.**

**Plus de 150 collectivités locales nous font confiance chaque année, pourquoi pas vous ?**

### Des élus témoignent

**Édith GUEUGNEAU, Maire de Bourbon-Lancy (71)**  
Souhaitant développer la sensibilisation à la biodiversité par l'ouverture au public et la gestion patrimoniale du site communal du Petit Fleury, la commune a engagé sa labellisation Espaces naturels sensibles 71 avec l'appui du Conservatoire de Bourgogne. Il sera une excellente « porte d'entrée » du site Natura 2000 du Val de Loire bocager grâce au partenariat technique entre la commune et le Conservatoire de Bourgogne.

**Guy FEDERSPIELD, Maire d'Uchon (71)**  
La gestion du site des Rochers du Carnaval étant compliquée par son statut de multiples propriétaires et l'entretien dépassant les possibilités financières de la commune, l'opportunité de confier la gestion au Conservatoire de Bourgogne fut pour nous une aubaine. Depuis, nous constatons un vif intérêt du public et une parfaite collaboration avec les élus et les associations locales.

**Serge GRAPPIN, Maire de Saint-Romain (21)**  
La commune, classée Site Patrimonial Remarquable, bénéficie depuis 2015 de la présence du troupeau du Conservatoire de Bourgogne pour l'entretien des pelouses calcaires du plateau qui domine le village. Cette initiative constitue une aide très appréciée par les habitants. L'intérêt de cette démarche est expliqué à tous les amateurs du point de vue dans un panneau d'information.

**Hervé MORINIÈRE, Maire de Beugnon (89)**  
Dans le cadre de la restauration hydromorphologique de deux méandres de l'Armanche, le Conservatoire de Bourgogne a proposé à notre petite commune d'assurer la gestion et la mise en valeur pédagogique du site. Ces actions concordant avec nos attentes et ayant peu de moyens pour les réaliser nous-mêmes, ce partenariat était le bienvenu !



## Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Depuis plus de 35 ans, nous œuvrons pour préserver et mettre en valeur les milieux naturels remarquables. Le rôle de notre association Loi 1901, à but non lucratif et déclarée d'intérêt général, est officiellement **reconnu par l'État et la Région** et soutenu par de nombreux partenaires publics et privés.

**Nos principales missions sont de :**

- **Connaître le patrimoine naturel** par des **études scientifiques** pour adapter notre intervention sur les sites que nous gérons.
- **Protéger les milieux naturels, la faune et la flore menacées** en accompagnant les collectivités dans l'**acquisition de terrains**, en achetant en propre ou en **signant des contrats** avec des propriétaires publics et privés.
- **Gérer les milieux naturels** par des **techniques de restauration et d'entretien respectueuses de la biodiversité**, en privilégiant les **partenariats avec des agriculteurs locaux**.
- **Sensibiliser à la préservation de la nature** au travers de nos **publications**, en utilisant des sites comme **supports d'activités pédagogiques et de sentiers de découverte**.
- **Animer et accompagner des projets de territoire** en lien avec les **politiques publiques relatives à la biodiversité** (Natura 2000, réserves naturelles, Espaces naturels sensibles, etc.), **l'eau et l'agriculture**, mais aussi **l'élaboration de documents d'urbanisme**.

**• 200 sites gérés sur près de 6400 ha dont 3 réserves naturelles nationales et 1 régionale**

**• Près d'une commune sur 10 a un site conservatoire sur son territoire**

**• Près de 40 salariés**

**• Environ 3 000 000 € de budget annuel**

### Les valeurs et spécificités qui font notre force

- Notre **travail sur le terrain** avec un **fort ancrage territorial**
- Notre démarche basée sur le **partenariat**, la **concertation**, le **dialogue** et la **conciliation des usages**
- Notre **vision dynamique de la préservation du patrimoine naturel** et la **recherche d'un équilibre entre nature et activités humaines**
- Nos modes d'action reposant sur des **démarches et expertises scientifiques et techniques** dans différentes disciplines (écologie, foncier, pédagogie, etc.)
- Notre **aptitude à mettre en œuvre des outils fonciers variés** (acquisition, bail emphytéotique, etc.) pour préserver les sites naturels sur le long terme

### Membre d'un réseau national

Le Conservatoire de Bourgogne fait partie du **réseau national des Conservatoires d'espaces naturels**. Cela nous permet d'échanger avec les autres membres, de mutualiser les moyens et de partager des retours d'expérience afin de **renforcer et améliorer notre action sur le terrain**.